

Alerte de la société civile

Repriorisation programmatique du GC7 du Fonds mondial : Protégez le renforcement des systèmes communautaires (RSC) et le suivi dirigé par la communauté (CLM) !

Contexte

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a récemment informé les pays de réductions budgétaires importantes pour le prochain Cycle de subvention 7 (2025–2027) et a communiqué des “enveloppes indicatives” (le lundi 30 juin 2025) — des budgets provisoires indiquant le montant que chaque pays devrait recevoir. Dans de nombreux cas, ces enveloppes sont nettement inférieures aux niveaux de financement précédents. *Voir le tableau des allocations réduites [ici](#).*

Pour aider les pays à faire face à ces coupes budgétaires, le Fonds mondial a publié des orientations sur la “repriorisation programmatique” (voir plus d’informations [ici](#)). L’objectif est que les gouvernements et les partenaires nationaux mettent en œuvre un processus structuré afin de décider quels services maintenir, réduire, reporter ou intégrer, de façon à respecter le budget, tout en protégeant les interventions les plus essentielles et vitales. Ce processus est censé être fondé sur les données, inclusif et axé sur la préservation de l’impact malgré la réduction des ressources. Toutefois, le délai est très court (chaque pays ne dispose que de deux semaines pour répondre au montant alloué) et varie considérablement d’un pays à l’autre. La société civile n’est pas toujours incluse ni mobilisée de manière efficace.

La présente alerte de la société civile explique :

- a) Comment la société civile et les communautés peuvent contribuer à orienter le processus de repriorisation ;
- b) Ce que disent les orientations du Fonds mondial qui soutiennent les priorités communautaires et le CLM ;
- c) Ce qu’il faut faire maintenant — étapes pratiques et outils.

Quelles sont les priorités communautaires qui peuvent être protégées ou mises en avant, selon les orientations ?

- **Protéger et renforcer les programmes de CLM (suivi dirigé par la communauté)** qui produisent des données en temps réel sur la qualité et l’accès aux services, en particulier lorsqu’ils sont déjà bien établis (c’est-à-dire des programmes de CLM matures, avec des ensembles de données ayant été utilisés pour améliorer les services de santé).
- **Investir dans des organisations communautaires et dirigées par les communautés** qui fournissent des services vitaux et représentent les populations clés et vulnérables.
- **Maintenir les réseaux d’accompagnement entre pairs** (par exemple, les mères mentors, les éducateurs pairs) essentiels à l’engagement communautaire et à la remontée des informations.

Que recommandent les orientations de réduire ou de ne pas prioriser ?

- **Les projets pilotes CLM** isolés ou redondants, qui ne sont pas liés à la prise de décision ou à l’amélioration des services.
- **Les mécanismes de retour d’information supplémentaires** qui font doublon avec ceux déjà existants.

- **La recherche en CLM qui n'est pas directement** reliée à l'amélioration de la prestation des services ou qui se déroule dans des pays avec des systèmes de données incomplets.

Que recommandent les orientations de ne ni supprimer ni protéger, mais plutôt d'intégrer dans d'autres systèmes et programmes ?

- **Intégrer le CLM** dans les systèmes nationaux de redevabilité et d'amélioration de la qualité.
- **Exploiter les plateformes existantes** (p. ex., les systèmes d'information sanitaire – HMIS, les mécanismes de réclamation) pour rationaliser les retours d'information et les rapports communautaires.
- **Soutenir le CLM qui couvre plusieurs domaines de santé** (VIH, tuberculose, paludisme, maladies non transmissibles, etc.) sans créer de cloisonnement.

Questions fréquentes :

1. Où en est le processus actuellement ?

Le Fonds mondial a envoyé les lettres d'allocation le lundi 30 juin 2025 à tous les pays par l'intermédiaire de leurs CCM (mécanismes de coordination nationale). Chaque pays dispose de deux semaines (jusqu'au 14 juillet 2025) pour répondre et confirmer s'il accepte la repriorisation proposée. Cette reprogrammation ne concerne que les fonds du GC7 qui n'ont pas encore été mis en œuvre. Il est important de noter que les réductions sont effectuées au niveau des subventions, et non sur l'ensemble du portefeuille national.

2. Quels types d'activités communautaires risquent de perdre leur financement ?

Pour optimiser l'utilisation des ressources limitées, les éléments suivants pourraient être suspendus :

- Les événements nécessitant beaucoup de déplacements, tels que les grandes réunions de plaidoyer ou les journées commémoratives dont les résultats sont peu clairs (envisagez d'organiser des réunions plus restreintes ou virtuelles lorsque c'est possible).
- Les formations ou enquêtes qui ne sont pas essentielles ou qui coûtent trop cher (pensez également à proposer des options virtuelles).
- Les nouvelles versions expérimentales du SDC qui ne sont pas encore éprouvées ou qui ne sont pas intégrées aux programmes existants.

3. Les orientations recommandent de ne pas prioriser les programmes de CLM "isolés" et de continuer à financer les programmes "matures".

Quelle est la différence entre un programme isolé et un programme mature ?

Les programmes de CLM isolés sont généralement à un stade précoce ou limités dans leur champ d'action. Cela peut inclure :

- Des initiatives pilotes
- Des programmes encore en phase de conception, qui n'ont pas commencé la collecte de données
- Des efforts de CLM qui ne surveillent qu'un domaine étroit (par exemple, les services VIH pour un seul groupe de population), sans intégrer des aspects plus larges tels que la tuberculose ou la santé sexuelle et reproductive
- Les programmes de CLM matures sont pleinement opérationnels et produisent des données régulières. Ils se caractérisent par: Une mise en œuvre continue avec plus de deux cycles de collecte de données par an Ils peuvent être de petite envergure ou limités à quelques districts, mais démontrent un suivi structuré et constant dans le temps.

4. Les orientations recommandent d'intégrer les plateformes de SDC dans les systèmes nationaux d'assurance qualité ou d'amélioration de la qualité. Cela signifie-t-il que le CLM doit être géré par le gouvernement ?

Non. Les orientations ne préconisent pas que les gouvernements possèdent ou contrôlent le CLM. Elles encouragent plutôt à identifier des moyens pour que les gouvernements financent des initiatives de SDC indépendantes, y compris leur mise en œuvre et l'utilisation des données. Ici, l'intégration signifie aligner les données et les constats issus du CLM avec les systèmes nationaux d'amélioration de la qualité — pas de transférer la propriété ou le contrôle aux entités gouvernementales.

5. Qui prendra la décision ?

La décision sera prise par le CCM et le PR (principal récipiendaire), avec l'appui des équipes pays à Genève. Cela signifie que votre voix est essentielle. Même si chaque pays peut décider de ce qui sera réduit, le Fonds mondial a publié des orientations : elles peuvent être un outil utile lorsque vous défendez vos programmes.

6. Que peuvent faire la société civile et les communautés maintenant ?

- **Insistez pour être présent à la table des discussions — ne pas attendre qu'on vous invite !** Informez-vous sur le déroulement et le calendrier du processus de repriorisation budgétaire, participez aux réunions et prenez contact avec votre représentant au CCM. Même si vous n'êtes pas expert en gestion financière ou budgétaire, participez pour que les priorités de votre communauté soient entendues — sans votre présence, ces programmes peuvent facilement être supprimés.
- Plaidez pour le maintien des investissements dans les services dirigés par les pairs, les agents de santé communautaires et le SDC.
- Veillez à l'équité dans toutes les décisions — en particulier pour les populations clés et les groupes marginalisés. Ne laissez pas la voix dominante de la majorité écraser les besoins des plus vulnérables.
- Restez impliqué dans la planification nationale afin que les priorités reflètent les besoins des communautés.
- Exigez la transparence — demandez à voir comment les fonds sont réaffectés et pour quelles raisons.
- Soutenez-vous mutuellement — travaillez avec d'autres partenaires de la société civile pour partager les informations, participer aux réunions lorsque d'autres ne peuvent pas y assister, et vous encourager entre vous.

Conseils pour les défenseurs des communautés

- **Documentez ce qui se passe dans votre pays concernant le RSC et le CLM** pendant les processus de repriorisation budgétaire. *Les acteurs de la société civile sont-ils invités à participer au processus ? Avez-vous la possibilité d'exprimer votre position ? Vos priorités sont-elles prises en compte lorsque les budgets sont réduits ou modifiés ? Avez-vous accès aux documents budgétaires ?*
- **Partagez vos expériences – ce qui fonctionne, ce qui pose problème – avec d'autres acteurs de la société civile dans votre pays et à l'international**, afin que nous puissions apprendre les uns des autres. Vous pouvez envoyer des messages écrits (même sous forme de points). Veuillez nous indiquer si vous préférez garder votre nom et/ou votre pays anonymes.
- **Demandez de l'aide si vous avez besoin de conseils ou de retours.** Veuillez noter que si des pays rencontrent des problèmes importants liés au financement ou à la dé-priorisation de leur

CLM, ou s'ils ont besoin d'une assistance technique à petite échelle pour protéger/maintenir leur CLM ils peuvent en informer l'ITPC, qui transmettra le message.

- **Une assistance technique rapide est en cours actuellement (avec le soutien de l'équipe CE du CRG) dans les pays suivants :**

Niger – Tchad – Mali – Burkina Faso – RDC – Ouganda – Kenya – Zambie – Ukraine – Angola – Zimbabwe – Tanzanie – Sénégal – Mozambique – Botswana – Pakistan – Jamaïque.

Contactez le Centre d'apprentissage du CRG dans votre région. Informations ici :

https://resources.theglobalfund.org/media/lokpl5fm/cr_crg-regional-platforms-contact-details_list_en.pdf

- **Si vous avez des problèmes et devez signaler des obstacles ou des abus de procédure,** soumettez vos signalements à la Délégation des communautés auprès du Conseil du Fonds mondial, comme expliqué ici :
<https://drive.google.com/file/d/1Vwr8E1mlx4z6mozqGe4QAfbbEeFAxwb/view?usp=sharing>
- **Rejoignez le sous-groupe de travail Global Fund de CHANGE.**
Le lien pour rejoindre le groupe WhatsApp est ici :
<https://chat.whatsapp.com/Bhbrkx3tYlK5yJC9cQbcbD>
- **Contactez le Global Advocacy Data Hub via ce lien :**
<https://globaladvocacydatahub.org/support.html?lang=EN>

Plusieurs groupes ont publié des ressources pour accompagner la mobilisation autour de ce processus. Vous trouverez les liens vers ces ressources ici :

https://docs.google.com/document/d/1oRY54mKKfY76IFVAEgqwacg_PKkFPfgMr8DJL0Aem_M/edit?usp=sharing

Ressources sur la repriorisation du Fonds mondial :

<https://resources.theglobalfund.org/fr/gc7-repriorization/>

Si vous constatez des changements majeurs dans le SDC, merci de les signaler afin que nous puissions assurer un suivi auprès du Fonds mondial. Nous souhaitons également recueillir vos observations et préoccupations sur le terrain concernant les menaces pesant sur les interventions de RSC, y compris le SDC.

Contact Nadia Rafif - Coalition Internationale pour la Préparation au Traitement | Responsable Plaidoyer et Influence | nrafif@itpcglobal.org - **Krista Lauer** | Responsable Science Citoyenne | klauer@itpcglobal.org | www.itpcglobal.org